**AUX ARMES CITOYENS !**

Le gouvernement Tchèque vient d’autoriser les citoyens à intervenir par les armes lorsqu’ils sont en présence d’un acte terroriste.

La première réaction est de s’interroger sur le bien fondé d’une décision qui ne réserve pas l’usage des armes à ceux dont c’est la fonction voire la mission (armée, police et gendarmerie).

**Pour émettre un avis il est toujours intéressant d’interroger l’Histoire.**

Si l’on replace ce concept dans l’histoire de l’humanité on s’aperçoit que les exemples de résistance armée des populations est une constante.

A l’époque romaine la puissance impériale s’étend de l’Euphrate à l’Ecosse. Les peuples « soumis » ne se résignent pas pour autant à cette domination ; En Angleterre Un personnage fascinant se dresse contre César. C’est la reine Celte BOUDICCA, elle va cristalliser l’esprit de résistance, faire forger des armes dans la clandestinité et harceler sans répit les légions qui finalement quitteront le territoire.

En Gaule, de nombreuses tribus « collaborent » mais d’autres résistent et là aussi cette résistance finira par repousser l’occupant ; Cette résistance armée du peuple est symbolisée par Vercingétorix.

En 451, Attila assiège Paris. Qui va défendre la cité et galvaniser l’esprit de défense ? Une citoyenne.

Selon la tradition, lors du [siège de Paris](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Si%C3%A8ge_de_Paris_(451)&action=edit&redlink=1) en [451](https://fr.wikipedia.org/wiki/451), grâce à sa force de caractère, Geneviève, qui n’a que 28 ans, convainc les habitants de Paris de ne pas abandonner leur cité aux [Huns](https://fr.wikipedia.org/wiki/Huns). Elle encourage les Parisiens à résister à l’invasion par les paroles célèbres :

« Que les hommes fuient, s’ils veulent, s’ils ne sont plus capables de se battre. Nous les femmes, nous prierons Dieu tant et tant qu’Il entendra nos supplications. »

Au temps des invasions Viking, le peuple va aussi résister et c’est l’Evêque EUDES qui transpercera d’une flèche la gorge du pilote du drakkar de tête ; La aussi c’est un « citoyen » qui mène la défense.

Sous Louis XI,

Le [27 juin](https://fr.wikipedia.org/wiki/27_juin) [1472](https://fr.wikipedia.org/wiki/1472), le [duc de Bourgogne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_ducs_de_Bourgogne) met le siège devant [Beauvais](https://fr.wikipedia.org/wiki/Beauvais). La ville était sans garnison, mais les habitants montèrent aux remparts pour défendre leur cité. Hommes et femmes combattirent de concert.

Jeanne Laisné, jeune habitante de la ville, saisit une hache pour repousser un [Bourguignon](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat_bourguignon) qui sautait de son échelle d'assaut du 9 juillet. Enhardies, les femmes de la ville portèrent poudre et armes aux combattants. Il est assez possible qu'elles-mêmes combattaient sur les remparts, tout comme Jeanne Laisné. Ainsi les 80 000 assaillants furent-ils repoussés le 22 juillet, et l'avancée de [Charles le Téméraire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_le_T%C3%A9m%C3%A9raire) fut stoppée net. Heureusement qu’ils avaient des armes !

Puis ce sera l’épopée de la « citoyenne » Jeanne d’Arc sur laquelle il est inutile de s’étendre tant elle est (ou devrait être) connue.

Il existe en France une loi datant de l’Ancien Régime et, à ma connaissance non abrogée, qui impose pour les citoyens vivant sur le littoral d’assurer « Le Guet à la Mer » ils ont obligation de détenir une arme, une certaine quantité de poudre et de balles et d’intervenir en cas de débarquement hostile !!!

En Angleterre les citoyens étaient astreints au tir à l’arc tous les dimanches on a pu voir à nos dépends l’efficacité de cette mesure entre autre à Crécy.

En 1940, la France est occupée en un temps record. Nos « spécialistes » de la défense et du service des armes se sont effondrés pour des raisons multiples. Ce n’est pas le sujet de cet article. Nos ennemis, qui eux connaissent notre histoire et notre capacité à résister s’empressent de décréter la confiscation des armes des particuliers. La mesure est de la responsabilité des maires qui PRATIQUEMENTSANS AUCUNE EXCEPTION vont se coucher et s’empresser de remplir cette infâme mission avec zèle au profit de l’envahisseur.

Ces armes devaient être restituées « ultérieurement », il n’en fut rien. Heureusement, c’était sans compter sur l’esprit Gaulois ! Et nos braves paysans-chasseurs sacrifièrent quelques vieilles pétoires et planquèrent le reste AU PERIL DE LEURS VIES.

A l’appel du 18 Juin ces armes ressortirent ! Comme le demande le « Chant des partisans »dont les paroles sont dues à la Française [Anna Marly](https://fr.wikipedia.org/wiki/Anna_Marly), ancienne émigrée [russe](https://fr.wikipedia.org/wiki/Russie)

«  Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades ».

On notera que depuis les Gaulois les grandes figures de la résistance à l’occupation sont des femmes ! Boudicca, Geneviève, Hachette, Jeanne, Anna… et pourquoi pas « La Marseillaise » ….

Les succès de la Résistance pourraient être discutés sur le plan tactique, par contre sans cet élan patriotique c’est l’Esprit de résistance qui serait mort et l’Honneur de tout un peuple, le nôtre qui aurait été perdu !

Après guerre ces « mauvais français » terroristes, voyous, ont donné  leurs noms à des rues et des places. Jean Moulin repose au Panthéon et nos maires collabos ont…continué sans vergogne à « faire de la politique » et se remplir les poches.

Si la même situation se passait aujourd’hui il ne serait pas nécessaire de faire appel à la lâcheté des édiles pour désarmer la population patriote car grâce au « Fichier (scélérat) des Armes » légalement détenues elles seraient toutes confisquées en un temps record.

Par contre les armes illégalement détenues par les malfrats et surtout notre ennemi intérieur, elles, ne risquent rien car provenant du marché noir alimenté par les Balkans et transitant d’un bout à l’autre de l’Espace Européen. J’en veux pour preuve que des missiles anti aériens russes ont été saisis au Havre !!!! (Par hasard).

Le ministre Tchèque fait remarquer très justement que dans tous les attentats récents AUCUNE arme détenue légalement n’a été utilisée.

**Qu’en est-il de la France confrontée à une résistance populaire ?**

Sans remonter à des temps immémoriaux, lorsque Bonaparte arriva en Egypte il défit sans peine les « spécialistes » de la défense à la bataille des pyramides (mamelouks) par contre lorsque la population du Caire se souleva et tua Kléber la donne changea et au bout du compte les français repartirent…..

En Autriche, un homme se lève contre l’occupation française c’est le Tyrolien Andréas Hofer. Il organise une troupe de francs tireurs recrutés parmi des chasseurs de chamois experts du tir avec des carabines rayées. Un d’eux abattra le général Marceau. Des résistants s’infiltreront dans les jardins de Schönbrunn et abattront les officiers de nuit à la carabine à air !!

Andréas Hofer dont un opéra porte le nom, est toujours adulé en Autriche et en Bavière.

Jusqu’au XIX° siècle dans certains cantons autrichiens le meilleur tireur d’un concours de tir annuel ne payait pas d’impôts pour l’année en cours.

En Espagne ce sont aussi des citoyens qui résistent, armés d’escopettes.

Si on fait un petit saut dans le temps l’armée française va devoir encore faire face à des mouvements de résistance populaire d’abord en Indochine puis en Algérie et à chaque fois elle se retire.

Peut-on évoquer la Corse ? Elle combat l’ « envahisseur » depuis Pascal Paoli. C’est pour les Corses le combat d’un peuple contre un Etat.

Combattre un peuple de citoyens en armes c’est la hantise des Etats et des armées régulières.

Les Papous, en Nouvelle Guinée ont eu une attitude constante. Tout bateau accostant était considéré hostile ; L’équipage était fléché puis mangé. Bien leur en a pris ils sont toujours là et vivent dignement dans leur culture !

En Suisse, la résistance citoyenne porte un nom : Guillaume Tell (lui aussi sera mis en Opéra) et ce concept est tellement ancré dans l’âme Suisse éminemment démocratique que c’est le CONCEPT de défense du territoire national. Tout citoyen suisse est armé avec son arme chez lui prêt à se porter en avant !

Les partisans russes et surtout les partisanes vont harceler les troupes allemandes comme l’avaient fait les cosaques contre les armées impériales. Les cosaques sont à l’origine des paysans soldats qui accourent avec armes personnelles et chevaux en temps de guerre.

Un bon exemple e résistance de citoyens en armes c’est L’Afghanistan qui a défait la puissante armée anglaise, la puissante armée russe et enfin les troupes américano coalisées.

Le Vietnam a eu raison des américains.

L’Irak est intéressant. Confrontés à l’armée régulière iraquienne les américains emportent la partie. Puis c’est la résistance populaire et ils décrochent.

La Palestine est un autre exemple de résistance de « Territoires Occupés » malgré l’asymétrie Israël n’en vient pas à bout.

**Echec des mouvements de résistance.**

Ils y a bien sur des échecs. Ceux-ci sont toujours dus au fait que la résistance s’est déclenchée trop tard face à un ennemi génocidaire surarmé et bénéficiant de l’avantage écrasant du nombre.

L’exemple des amérindiens est éclairant. Les premiers colons arrivent au 15° siècle et sont accueillis sans hostilité par des peuples qui ne se considèrent pas « propriétaires » du sol et des ressources ; Non seulement ils ne rejettent pas les envahisseurs mais les aident à survivre. Le temps passe est ils se retrouvent parqués dans des réserves, affamés, clochardisés par l’alcool et les maladies. Dans un sursaut ils tentent de réagir mais c’est trop tard le rapport est trop défavorable et l’envahisseur a décidé de les anéantir. Il en fut de même des tribus amazoniennes aujourd’hui quasiment exterminées.

Autre exemple comparable, les aborigènes d’Australie

Ces exemples devrait nous faire réfléchir avant d’accueillir des hordes de migrants…….et considérer avec intérêt le comportement des Papous.

**Démocratie et dictature :**

En démocratie, le peuple étant souverain, la possession d’armes par les citoyens devrait aller de soi. L’assemblée constituante voulait inscrire ce droit mais la remarque fut faite que c’était tellement évident que ca allait sans l’écrire…. En fait jusque dans les années 1960 chacun pouvait détenir une arme sans tracasserie d’aucune sorte. En 1975 on pouvait encore acheter des armes dans les supermarchés CORA et autres à côté du rayon légumes sans présenter aucun justificatif.

Les Américains qui boutèrent l’anglais hors des Amériques l’ont fait avec des milices de citoyens armés. Ils ne l’ont pas oublié et c’est pourquoi la détention d’armes et la citoyenneté sont indissociables. L’organisation de milices armées est également légale.

En France sous le règne de Louis XIV chacun pouvait pénétrer dans l’enceinte du château de Versailles. Pour cela on ne passait pas sous un portique de sécurité mais, si on ne possédait pas d’épée, on s’adressait à un loueur pour en avoir une car le port de l’épée était obligatoire !! Ainsi équipé on pouvait approcher le Roi.

Pour entrer à l’Elysée c’est impossible sans contrôle draconien et si vous avez un opinel dans la poche : malheur à vous !

**L’Etat et la Nation :**

Dans l’esprit de beaucoup ces deux mots sont synonymes or c’est loin d’être le cas.

**L’Etat :**

Un Etat est une machine administrative, bureaucratique et politique dont la fonction et de gérer et organiser la Nation. En fait tout Etat par efficacité est toujours tenté par le pouvoir absolu sans contrôle et sans partage « au nom du peuple » mais qui s’est fait sans lui.

Il garde à vue, inspecte, espionne, fiche, dirige, apprécie, censure, commande et surtout multiplie les interdictions dans tous les domaines.

 A sa tête sont souvent placés des êtres qui n’ont aucune vertu comme le démontre toutes les affaires récentes…

L’idée que les citoyens puissent exercer le pouvoir et se défendre donc détenir des armes lui est insupportable. La défense est confiée à des spécialistes qu’il rétribue et donc qui le servent sans état d’âme comme lors de la manif pour tous ou quand ils matraquent des pompiers.

Il souhaite des citoyens qui se cantonnent à tirer le lourd chariot grinçant qu’on nomme la collectivité ce chariot est de plus en plus lourd.

Aux Etats nationaux vient se superposer un nouvel Etat ô combien inquiétant, l’Etat Européen supranational. Composé de fonctionnaires non élus et inconnus de tous il met en place un système Orwellien tyrannique qui régit tout jusqu’à interdire aux vaches de pèter pour préserver la couche d’Ozone ! « Père ne leur pardonne pas car ils savent ce qu’ils font ! »

Pas un jour sans nouvelle interdiction ou nouvelle injonction.

**La Nation :**

La Nation c’est tout autre chose, c’est le désir d’un peuple de partager une même histoire et un même destin. Un peuple est une communauté d’instincts, de sensibilité et d’expériences historiques. C’est la claire conscience des valeurs intouchables auxquelles on rend un culte qui n’est pas que de surface. C’est se sentir le maillon d’une chaîne qui nous précède et nous survit, envers laquelle nous avons des devoirs.

De nos jours il n’y a que des agglomérats disparates qui déblatèrent les uns contre les autres.

La Nation laisse libre ses citoyens et ne leur demande que de l’amour et de la défendre. La Nation ne tyrannise pas. C’est la mère Patrie, elle protège ses enfants sans avoir recours au « mercenariat ». Ce sont ses enfants qui s’arment et la défendent en se défendant eux-mêmes.

Ce sont les conscrits de 1793 et les volontaires de l’AN II.

Que l’Etat viennent à ne plus payer les forces de l’ordre et sans délai celles-ci cesseront, dans leur majorité, de remplir leur mission. « Point d’argent point de Suisses ».

Par contre le citoyen qui défend la Nation le fait bénévolement sans barguigner. La conscription en était le plus bel exemple. Et tous les exemples de résistances citoyennes cités dans cette petite étude le montrent.

La période de l’occupation illustre bien ces différences.

L’Etat Français s’est couché et, dans leur majorité (un petit nombre a sauvé l’honneur )ses fonctionnaires, sa police et sa gendarmerie ont continué à servir leur « employeur ». Ils ont traqué la résistance, participé à la rafle du Vel d’Hiv, confisqué les armes, arrêté les parachutistes anglais, soutenu l’attaque du plateau des Glières…..

Par contre les citoyens qui avaient dissimulé leurs armes ont répondu à l’appel du 18 Juin et renoué avec la tradition multiséculaire de résistance armée à l’occupant.

**En conclusion :**

La décision des tchèques de faire confiance aux citoyens me convient. D’autant qu’on nous dit qu’il y a 23000 fichés « S ». Ca représente deux divisions. On peut imaginer que ce nombre peut être multiplié par 3 ou 4 sans exagérer. Nous sommes donc en guerre et l’ennemi est bien là, organisé, armé et prêt à frapper. Est-ce bien raisonnable de désarmer les citoyens pour les livrer sans défense aux bouchers ?

Au Bataclan, c’est un citoyen armé qui a interrompu le bain de sang. Un commissaire e police qui était là par hasard et qui n’était pas de service. Il a agit en dehors du cadre de ses fonctions, de lui-même et sans ordre, donc en prenant tous les risques.

La figure symbolique du citoyen armé c’est le pasteur guerrier Massaï. Debout au milieu de son troupeau appuyé sur sa lance comportant une longue lame de plus de 50cm à double tranchant et un talon en forme de pique. La tête droite, drapé dans ses flanelles rouges l’œil perdu sur des horizons infinis, Il ne menace personne, mais il est prêt, si nécessaire, à affronter homme ou bête pour protéger les siens, sa communauté et son troupeau. Il est superbe et rassurant dans son attitude et sa détermination. Tout le contraire de ce que l’on veut faire de nous : des soumis assistés sans honneur et sans armes oubliant qu’une nation s’appuie sur deux choses l’armée et les citoyens de l’arrière si l’un tombe tout s’écroule.

 Les paroles du refrain de la Marseillaise et du chant des partisans ne se référent plus à rien.

En un mot : des sujets.

J.P.M